

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



VARENNES A RELEVÉ LE DÉFI !

Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE



Partenaires



L'YONNE
RÉPUBLICAINE



Le District de l'Yonne de Football a, le mois dernier, lancé un défi à ses clubs : celui qui aura acheté le plus de places pour le match international France - Japon, gagnera un bon d'achat égal au montant versé pour les places...

Page 9

« Le District, c'est
VOUS ! »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 8
Actualités	Pages 9 à 12
Procès-Verbaux	Pages 13 à 23



INFORMATIONS



© FIFA TM

FIFA WOMEN'S
WORLD CUP
FRANCE 2019™

7 june - 7 july



SOUTENEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE !

Afin d'encourager l'Équipe de France Féminine et de l'aider à atteindre le meilleur des résultats, la FFF invite chaque ligue, chaque district, chaque club, chaque licencié, chaque pratiquant, chaque bénévole, chaque dirigeant, chaque supporter, chaque français, à se joindre au mouvement de soutien à l'Équipe de France Féminine :

Le mouvement
« *Fiers d'être BleuEs* »

Pour cela, n'hésitez pas à partager dès aujourd'hui votre soutien avec les [vidéos](#) ou visuels en utilisant **#fiersdetrebleues** **@equipedefrance**.



Pour vous permettre de soutenir au mieux les Bleues, la FFF met une nouvelle fois à disposition de votre district, mais aussi des ligues et des clubs **plateforme en ligne** sur laquelle vous pourrez télécharger librement des posters et des jeux. Elle continuera à être enrichie jusqu'au début de la compétition.

Pour recevoir des accessoires / goodies pour décorer vos infrastructures, il vous suffit de vous inscrire **avant le 22 avril** sur la plateforme en ligne à l'aide **d'un code unique** que vous allez recevoir prochainement.

Ligue du Football Amateur

EVENEMENT LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL

EN PARTENARIAT AVEC LE DISTRICT DE L'YONNE ET LE CLUB DU STADE AUXERROIS



VILLAGE

COUPE DU MONDE 2019

SAMEDI 18 MAI 2019

PARC DE L'ARBRE SEC - AUXERRE

MATCH, JEUX ET ATELIERS

ENTREE GRATUITE / DE 10H00 A 17H00

PLUS D'INFOS SUR : LBFC.FFF.FR



VILLAGE CDM 2019 : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

En cette année de Coupe du Monde Féminine disputée sur notre territoire national, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté va dynamiser notre football régional en organisant une grande tournée événementielle baptisée « Village Coupe du Monde 2019 » !

Divertir autour de nombreuses activités, fédérer le plus grand nombre et mobiliser les supporters, les pratiquants et les plus curieux, tels sont les enjeux de cette tournée qui dans chaque département de la région.

Le premier arrêt de ce rassemblement s'effectuera le samedi 20 Avril sur la place Semard de Chalon-sur-Saône et prolongera son trajet jusqu'à Belfort pour terminer sa course sur la place de l'Arsenal, le mercredi 12 Juin prochain.

Les dates de la tournée

DATE	VILLE		SITE
20 Avril	Chalon-sur-Saône	(71)	Place Sépard
27 Avril	Dole	(39)	Cours Saint-Mauris
1 ^{er} Mai	Nevers	(58)	Parc Roger Salengro
5 Mai	Dijon	(21)	Place de la République
18 Mai	Auxerre	(89)	Parc de l'Arbre Sec
25 Mai	Lure	(70)	Esplanade Charles de Gaulle
1 ^{er} Juin	Besançon	(25)	Parc Rue Robert Schumann
12 Juin	Belfort	(90)	Place de l'Arsenal

La Ligue, ses Districts et de nombreux clubs supports, mobiliseront leurs troupes pour faire vivre le territoire et animer ce village Coupe du Monde 2019 qui proposera, à toutes et tous, une multitude d'activités ludiques et conviviales.

Parmi ces dernières, un terrain de Foot à 5 pour défier ses amis, une arène de Foot Street pour faire admirer sa technique balle au pied, des stands de tir de précision / de puissance pour « claquer » des lucarnes et des cacahuètes à la Roberto Carlos, sauront, à coup sûr, offrir de superbes moments à tous les participants.

Gratuit et ouvert de 10h00 à 17h00, le Village Coupe du Monde 2019 marquera de son empreinte cette fin de saison et vous donne rendez-vous pour sa première étape, le 20 Avril prochain à Chalon-sur-Saône ! Toutes les informations utiles sont à découvrir sur le **dossier de présentation** de l'évènement.

EVENEMENT LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL

EN PARTENARIAT AVEC LE DISTRICT DE L'YONNE ET LE CLUB DE L'ES APPOIGNY

MUNDIALITO

SAMEDI 25 MAI 2019 / DE 14H00 A 17H00

STADE MAURICE LAGUILLAUMIE - APPOIGNY

**UNE EQUIPE FEMININE
U6F A U13F
PRETE A JOUER**

**UNE EQUIPE
INTERGENERATIONNELLE
REPRESENTEE**

**UN PARENT OU
UN(E) DIRIGEANT(E)
VENU POUR SE FORMER**

DES DOTATIONS POUR VOUS RECOMPENSER



INFORMATIONS SUR LBFC.FFF.FR



LE « MUNDIALITO » ARRIVE CHEZ VOUS !

Un évènement, sept dates, le « Mundialito » sera au cœur de notre football régional en cette fin de saison 2019 ! Organisé par la Ligue, ses districts et des clubs supports, ce grand rassemblement sera l'occasion de mettre en avant la pratique féminine, sous tous ses angles.

Joueuses, dirigeantes, arbitres, quoi de mieux qu'une belle tournée, en cette année de Coupe du Monde Féminine – qui plus est organisée en France – pour vous mettre en lumière ?

L'enjeu est bien celui-ci pour ce « Mundialito » qui saura fédérer le plus grand nombre autour de la Coupe du Monde, divertir par de nombreuses activités footballistiques et récompenser les clubs particulièrement actifs dans le développement de la pratique féminine.

Cette tournée régionale démarrera par une double étape, le samedi 13 Avril à Savigny-le-Sec (21) et à Guérigny (58) et clôturera son périple du côté de Champagnole, le samedi 15 Juin prochain.

Les étapes de la tournée

DATE	VILLE		STADE
13 Avril	Savigny-le-Sec	(21)	Stade Municipal
13 Avril	Guérigny	(58)	Stade Municipal
8 Mai	Vesoul	(70)	Stade René Hologne
18 Mai	Montceau-les-Mines	(71)	Stade des Alouettes
25 Mai	Appoigny	(89)	Stade Maurice Laguillaumie
8 Juin	Besançon	(25)	Complexe Les Orchamps
15 Juin	Champagnole	(39)	Plaine de jeu

A chaque étape, les jeunes joueuses U6F à U12F (licenciée ou non) pourront s'adonner à leur activité sportive préférée au cours d'un tournoi organisé sous la forme d'un Festi-Foot. Des matchs qu'elles auront l'honneur de disputer vêtues aux couleurs d'une équipe qualifiée pour l'évènement mondial de cette fin de saison : la Coupe du Monde 2019

Des formations Dirigeantes seront également proposées pour permettre aux dames le souhaitant, de franchir enfin le pas et d'œuvrer pour la cause du football. Pour compléter ce programme particulièrement riche, des actions de football intergénérationnel, des stands Programme Educatif Fédéral, Arbitrage et Féminisation seront au cœur de l'activité.

Mettre en avant tout le travail des clubs

La mise en place de ce Mundialito est un moment important pour mettre en avant tout le travail réalisé par les clubs de la région auprès du Football Féminin. A cette occasion, ces derniers participant à cette tournée seront récompensés par de nombreuses dotations.

Le Mundialito est désormais lancé et n'attend plus que vous ! Toutes les informations utiles sont à découvrir sur le **dossier de présentation** de l'évènement.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION 2^{ÈME} ÉTOILE

MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2^{ème} étoile.

Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme <https://footamateur.fff.fr/> via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité

de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.



Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 10 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : operationclubs2etoiles@fff.fr.

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants : [Planning \(MAJ 14.01.19\)](#). Le planning des [formations](#) des dirigeants a été établi pour mars et avril.

➤ [Bulletin d'inscription](#) et [bons formations](#)

COLLECTE DE JOUETS, FOURNITURES SCOLAIRES ET VÊTEMENTS



La commission technique du District de l'Yonne de Football organise son traditionnel plateau de solidarité le samedi 4 mai prochain. Orchestré par les petits de catégorie U6/U7, ce plateau a pour but de récolter des dons...

Guillaume PERLIN, éducateur au district, lance un appel aux clubs, parents, éducateurs/éducatrices, accompagnateurs/accompagnatrices... Dans le cadre de ce plateau et pour contribuer à la collecte des Restos du Cœur, le District vous prie de bien vouloir apporter au club accueillant jouets, fournitures scolaires, vêtements (enfant).

Ces dons seront récupérés dans les clubs par le district et seront redistribués dans l'association citée ci-dessus.

Le district de l'Yonne remercie par avance celles et ceux qui participeront à cette admirable action.

VARENNES A RELEVÉ LE DÉFI !



Le District de l'Yonne de Football a, le mois dernier, lancé un défi à ses clubs : celui qui aura acheté le plus de places pour le match international France - Japon, gagnera un bon d'achat égal au montant versé pour les places...

C'est donc le club de l'US Varennes et plus particulièrement Benjamin BOUGAULT, dirigeant, qui s'est chargé de la commande des places pour un montant de 1 260€... Christophe CAILLIET et Florence BRUNET, respectivement Président et Secrétaire Générale du District de l'Yonne se sont rendus le mercredi 24 avril à Varennes auprès de Gilbert CUNEAZ, Président et quelques licenciés du club afin de leur remettre leur bon d'achat, à valoir chez notre partenaire équipementier AUXERRE SPORTS...

Evènement exceptionnel pour le département, les Bleues de Corinne DIACRE ont réuni 15 379 personnes au stade Abbé Deschamps le 4 avril dernier.

Les "verts" de l'US VARENNES... ils sont FIERS D'ÊTRE BLEUES !

Les vétérans







PROCES - VERBAUX

PV 307 CDA 34

Réunion du 29 mars 2019 à 19h00

COMMISSION D'ARBITRAGE

Membres : MM. MOREL (Président) – ALMI – BALAINE G. – CHANUDET – ELLUL – GUIDOU – MANTELET – MUSIJ – PINGUET – RIVIERE – SALMON – TORT – TRINQUESSE – WALLON.

Personne invitée présente : M. GRIVET (Représentant des arbitres).

Membres excusés : MM. ANSELIN – CHATON – DEVILLERS

Personnes invitées excusées : MM. CAILLIET (Président District) – GRODET (Président UNAF 89) – KLIMCZAK (Président CRA) – ADAM – BADET – TURPIN (CTRA).

La Commission adopte le PV n°4 (plénière du 14/12/2018), le PV relatif aux résultats de l'examen d'arbitrage du 26/01/2019 et le PV en date du 27/02/2019 (modules 7 et 8 de la FIA 2).

Par ailleurs, la Commission souhaite un prompt rétablissement à Betty Voisin, suite à son hospitalisation.

Enfin, elle remercie le Comité Direction pour les invitations accordées à ses membres pour le match de l'Equipe de France féminine France – Japon, qui aura lieu à Auxerre le jeudi 4 avril 2019.

I. Compte-rendu des pôles

Pôle féminines

Pascale SALMON regrette, une fois de plus, le fait que certaines arbitres ne jouent pas le jeu du SMS de vendredi soir. Même si cela reste facultatif, des échanges plus réguliers apporteraient une plus-value aux arbitres.

Par ailleurs, Pascale SALMON demande à ce que le questionnaire de formation continue soit renvoyé à tous les arbitres. Avec la migration des boîtes mail Outlook vers Gmail, elle craint le risque de pertes d'informations.

En ce qui concerne les arbitres issues de la FIA2, elles sont assidues et répondent toutes aux messages. C'est un point positif. Certaines auraient des desideratas précis sur leurs désignations, notamment celles qui sont joueuses en parallèle.

Enfin, une arbitre féminine ne souhaite plus officier au centre et passer à la touche. Le sujet sera évoqué plus tard avec le responsable des désignations.

Pôle jeunes

Mathieu PINGUET met en exergue la bonne implication des jeunes et la motivation des nouveaux recrutés. Le retour des premiers accompagnements est dans l'ensemble positif.

Une demande est adressée aux clubs : mieux « épauler » les jeunes arbitres, que ce soit les dirigeants, les remplaçants qui occupent la fonction d'« arbitre assistant » ou encore les délégués parfois « fantômes ». Concernant les arbitres n'ayant pas atteint le quota de matches pour couvrir leurs clubs, un courrier sera bientôt adressé en ce sens aux dits clubs.

Pôle futsal

Pour Laurent MUSIJ, la saison s'est globalement bien passée, compte tenu des contraintes budgétaires.

Des arbitres domiciliés dans le Sénonais seraient potentiellement intéressés pour arbitrer en futsal, mais il n'existe aucun club, ni gymnase homologué dans ce secteur. Au vu des contraintes kilométriques, la commission va étudier la possibilité d'instaurer un forfait kilométrique, à l'image de ce qui se fait en Ligue au niveau des arbitres assistants.

Laurent MUSIJ rappelle enfin que la finale des play-offs aura lieu au gymnase Mésonès, à Auxerre, le 11 avril.

Pôle formation

Quentin GUIDOU fait un bilan positif de la première formation initiale en arbitrage (FIA) réservée exclusivement à des candidates féminines. Il s'agit d'un point de départ intéressant pour le développement de l'arbitrage féminin. En espérant que la Coupe du Monde en France puisse susciter de nouvelles vocations.

A la lumière de ce coup d'essai réussi (100% de réussite), la Commission étudiera la possibilité de refaire une nouvelle session FIA exclusivement féminine la saison prochaine.

Du côté de la formation Ligue, qui a débuté en janvier, (candidats Ligue 3 & JAL), Quentin GUIDOU effectue un premier point d'étape sur le groupe après les premiers cours, ainsi que sur les observations pratiques effectuées ou non effectuées.

Pôle discipline

Bernard ELLUL et Serge TORT soulève le cas d'un arbitre, qui n'a pas eu un comportement conforme à l'éthique arbitrale.

Ils regrettent fortement le fait de devoir relancer toujours certains arbitres (les mêmes) pour qu'ils envoient leurs rapports lors d'exclusions. Des délais d'envoi sont à respecter pour que la Commission de Discipline puisse les traiter rapidement.

Pôle séniors

Jimmy ALMI affiche sa satisfaction sur le comportement général des arbitres séniors.

Un léger bémol est mis en avant notamment sur la disponibilité de certain(e)s arbitres.

De plus en plus de demandes sont adressées concernant la possibilité de passer arbitre assistant spécifique. Des propositions sont mises sur la table, notamment la création d'un groupe « assistants », avec des critères précis à respecter. Ces différentes modalités seront détaillées

lors de la prochaine plénière. Un mail va être diffusé à tous les arbitres pour juger du nombre potentiel d'arbitres intéressés pour intégrer cette filière.

Au niveau de la FIA1, il reste quelques candidats à aller accompagner.

Les observations des D1 ne sont pas encore clôturées. Le signal d'alarme est tiré, alors qu'il ne reste que 8 journées de championnat.

Au vu de certains retours, la mise en place d'un test physique – adapté aux exigences du District – pour les séniors est une proposition qui sera débattue dans les prochaines réunions.

Au 4 mars, plus de deux tiers des arbitres ont effectué leurs 20 matches, nécessaires pour couvrir leurs clubs au niveau du statut de l'arbitrage.

Jimmy ALMI effectue un **nouveau rappel aux arbitres : merci d'envoyer des SMS, d'appeler, ou de transmettre des messages sur les réseaux sociaux lors d'horaires convenables.**

Dans la même veine, un mail va être envoyé à tous les arbitres en ce qui concerne les indisponibilités. Il est rappelé qu'il faut s'adresser uniquement au responsable des désignations et de mettre en copie le secrétariat du District.

Patrick GRIVET prend la parole pour remonter certains desideratas des collègues. La question est une nouvelle fois posée concernant les désignations dans la Nièvre. Des incompréhensions subsistent et sont levées par Jimmy ALMI.

II. Intervention dans les clubs

Suite à la dernière plénière, le Président de la CDA souhaite faire le point sur les interventions dans les clubs. Après l'annonce transmise par mail, via le secrétariat du District, à tous les clubs, certains se sont montrés intéressés.

Le début des interventions va être planifié sous peu entre Stéphane MOREL et Gilles BALAINE.

III. Courriers

- ➔ Hugo Teddy = souhaite reprendre l'arbitrage après une interruption de deux ans. Il doit reprendre le cursus depuis le début car les délais sont dépassés.
- ➔ Bruno Basler = la commission prend note de votre démission du club de Vergigny et demande qu'une copie soit transmise au statut de l'arbitrage.
- ➔ Club de Coulanges la Vineuse (Président) : réponse faite par mail.

IV. Calendrier des événements

- ✚ **TSF de Sens** = aura lieu du 19 au 22 avril 2019. Les membres de la CDA présents seront les suivants : Mathieu Pinguet, Gilles Balaine et Philippe Chanudet.
- ✚ **Village Coupe du Monde** = 18 mai au Parc de l'Arbre Sec à Auxerre. Une action en faveur du football et de l'arbitrage féminin est à mettre en place.

✚ **Mundialito** = 25 mai à Appoigny au stade Laguillaumie.

V. Informations aux arbitres

✚ Suite à la communication de la Commission Fédéral Médicale (CFM), concernant le futur dossier médical des arbitres, tous les officiels devront **impérativement** réaliser « **une échographie cardiaque** dans les 3 ans » à partir de la saison 2019/2020.

Cet examen sera à réaliser une seule fois (sauf avis contraire de la commission médicale).

Ceux qui ont déjà réalisé cet examen seront dispensés de cette obligation, sous réserve de présenter les justificatifs des résultats de ladite échographie.

✚ **Rappel** : la messagerie Ligue (adresse @lbfc-foot.fr) n'est plus hébergée sur Microsoft depuis le 20 mars. Elle a basculé sur Google (via Gsuite). Les messageries et communications sont désormais à consulter sur votre boîte mail Google, l'ancienne n'étant plus mise à jour.

La séance est levée à 22h15. Prochaine réunion fin avril.

Le Président de la C.D.A

M. Stéphane MOREL

Le secrétaire de séance

M. Steve RIVIERE

Présents : MM Trinquesse – Barrault – Rollin - Schminke

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

1. Réclamation

Match 50795.2 du 21.04.19 Serein AS 2 – Asquins 2 Départemental 4 gr D

Réserve technique du club de Serein AS sur la présence des joueurs d'Asquins de l'équipe de première en réserve sur la feuille de match.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance du courriel du club de Serein AS en date du 23.04.19 – confirmation de réserve,
- vu les articles 142 – réserves d'avant-match et 146 – réserves techniques,
- attendu que la rédaction de la réserve sur la feuille de match est mentionnée dans le cadre « réserves techniques »,
- cette réserve ne peut être considérée comme une réserve d'avant match,
- dit la réserve du club de Serein AS non recevable,
- enregistre le résultat : Serein AS 2 = 1 / Asquins 2 = 2.

2. Forfait

Match 51002.1 du 21.04.19 Soucy Thorigny 2 – Aillant 3 Départemental 4 gr A

La commission, vu le courriel du club d'Aillant en date du 20.04.19, en application de l'article 19 – forfait – règlement championnat seniors,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Aillant 3,
- score : Soucy Thorigny 2 = 3 buts, 3 pts / Aillant 3 = 0 but, - 1 pt,
- inverse le match retour et donne ce match à jouer le 19 mai 2019 sur les installations de Soucy,
- amende 45 € au club d'Aillant (forfait déclaré).

3. Changements dates, horaires, terrains

Match 50810.2 du 05.05.19 Asquins 2 – Ravières Départemental 4 gr D

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 5 mai 2019 à 15 h 00 sur les installations d'Asquins.

Match 52821.1 du 01.05.19 Sergines – Charmoy 2 Départemental 2 féminin à 8

Courriel du club de Sergines en date du 23.04.19 : demande de changement d'horaire. La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match le 1^{er} mai 2019 à 15 h 00.

Match 52808.2 du 28.04.19 Auxerre Stade 3/Courson – Vergigny Départemental 2 féminin à 8

Courriel du club de Courson en date du 24.04.19. La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match le 28 avril 2019 à 10 h 00.

Match 52991.1 du 27.04.19 Sens FC – Charbuy/Auxerre Sp Citoyens Coupe Yonne U18

La commission, vu les pièces au dossier, la programmation du match Régional 1 le 27 avril 2019 Sens FC 1 – SNID à 18 h 00 sur le terrain d'honneur,

- donne ce match à jouer le 27 avril 2018 à 16 h 00 sur le terrain synthétique à Sens.

Match 52942.1 du 27.04.19 FC Gatinais – Cerisiers/Malay Le Gd U18 Départemental 2 gr A

La commission, suite à l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 8 mai 2019 à 15 h 30 sur les installations de Domats.

Match 52945.1 du 27.04.19 Vergigny – Paron FC 2 U18 départemental 2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Vergigny en date du 23.04.19,

- attendu que les installations de Vergigny sont indisponibles pour le 27 avril 2019,
- donne ce match à jouer le 8 mai 2019.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

Match 52966.1 du 27.04.19 Appoigny – St Fargeau U18 départemental 2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier, le courriel envoyé par la commission sportive le 19.04.19 aux deux clubs concernés pour le report de ce match,

- prend note de la réponse du club de St Fargeau en date du 19 avril 2019,
- demande à nouveau au club d'Appoigny une réponse écrite, ce pour vendredi 26 avril 2019 avant midi.

Match 52477.1 du 27.04.19 Héry/Gurgy – Serein AS/Varenes U15 départemental 2 gr B

Demande de report de match du club d'Héry en date du 24.04.19.

La commission, sans l'accord écrit du club de Serein AS/Varenes,

- maintient ce match à la date du 27 avril 2019,
- informe les clubs que la journée du 18 mai 2019 est réservée en cas d'intempérie, avant la fin de ce championnat,
- les dates de report proposées sont soit le 1^{er} mai, le 8 mai 2019 ou un soir en semaine.

Amende 8 € au club d'Héry (report match hors délai).

Match 52484.1 du 27.04.19 Vergigny – Joigny 2 U15 départemental 2 gr B

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Vergigny en date du 23.04.19,

- attendu que les installations de Vergigny sont indisponibles pour le 27 avril 2019,
- donne ce match à jouer le 4 mai 2019.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

Match 52494.1 du 25.05.19 Neuvy Sautour – Migennes/Cheny U15 départemental 2 gr B

Demande de report de match du club de Migennes en date du 24.04.19.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, avance cette rencontre et donne ce match à jouer le 4 mai 2019.

Mr Schminke n'a pas pris part à la délibération.

4. Feuilles de matchs informatisées

Match 50235.2 du 14.04.19 Sens Racing Club 3 – Vinneuf 2 Départemental 3 gr A

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- demande à nouveau au club de Sens Racing Club de transmettre la feuille de match papier, par retour, et ce pour le mardi 30 avril 2019, date impérative.

Amende 30 € au club de Sens Racing Club pour non envoi de la feuille de match papier.

Match 50989.2 du 14.04.19 FC Gatinais 2 – Sens Jeunesse 2 Départemental 4 gr A

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- demande à nouveau aux clubs du FC Gatinais et Sens Jeunesse de fournir la feuille de match papier, et ce pour mardi 30 avril 2019, date impérative.

Amende 30 € à chaque club, FC Gatinais et Sens Jeunesse pour non envoi de la feuille de match papier.

5. Questions diverses

Match 50111.2 du 28.04.19 Migennes 2 – Paron FC 2 Départemental 2 gr A

Courriel du club de Paron FC en date du 19.04.19 : demande de délégué.

La commission a transmis cette demande à la commission des délégués qui a fait le nécessaire.

Match 50368.2 du 14.04.19 Champs Sur Yonne 2 – Varennes 2 Départemental 3 gr C

La commission prend note du courriel de l'arbitre signalant la blessure du joueur Gherardi Thomas de Champs Sur Yonne et souhaite un prompt rétablissement à ce joueur.

6. Participation joueur suspendu

Match 50074.2 du 31.03.19 Sens Racing Club 2 - Champigny Départemental 2 gr A

Participation à la rencontre du joueur TLEMCANI Benaouda du club de Sens Racing Club suspendu.

La commission, vu les pièces au dossier, en application de l'article 187 des R.G. – évocation,

- prend note de la non réception de la réponse du club de Sens Racing Club,
- considérant que le joueur TLEMCANI Benaouda a été suspendu d'un match de suspension ferme suite à 3 avertissements - date d'effet le 1^{er} avril 2019,
- vu les dispositions de l'article 226 des RG,

- Alinéa 1 « la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition »
 - Alinéa 2 : « l'expression effectivement jouée s'entend d'une rencontre ayant eu son aboutissement normal, prolongation éventuelle [...] à défaut, le club aura match perdu par pénalité sans qu'il soit nécessaire que des réserves ou une réclamation aient été formulées. »
 - Alinéa 4 : « la perte par pénalité d'une rencontre disputée par l'équipe de son club avec laquelle un joueur suspendu devait purger sa sanction, libère ce joueur de la suspension d'un match vis-à-vis de cette équipe. Ce joueur encourt néanmoins une nouvelle sanction pour avoir évolué en état de suspension.
- considérant qu'il s'agit du 1^{er} match disputé par l'équipe de Sens Racing Club 2 depuis la suspension infligée au joueur TLEMCANI Benaouda, date d'effet le 1^{er} avril 2019,
 - dit le joueur TLEMCANI Benaouda non qualifié pour cette rencontre,
 - donne match perdu par pénalité à l'équipe de Sens Racing Club 2,
 - score : Sens Racing Club 2 = 0 but, - 1 pt / Champigny = 3 buts, 3 pts,
 - inflige au joueur TLEMCANI Benaouda un match de suspension ferme - date d'effet le 29 avril 2019,
 - met les frais de droit de demande d'évocation à la charge du club de Sens Racing Club, soit 32 €,
 - amende 120 € au club de Sens Racing Club pour participation d'un joueur suspendu.
 - amende 35 € au club de Sens Racing Club pour non envoi de document demandé.

7. Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

Journée du 28 avril 2019

- D1 50864.2 St Georges – St Fargeau : Mr Rollin Pascal
- D2 gr A 50111.2 Migennes 2 – Paron FC 2 : Mr Barrault Norbert (à la charge du club de Paron FC)
- D2 gr A 50113.2 Champigny – Sens Jeunesse : Mr Favereaux Guy-Emmanuel
- D3 gr B 50307.2 Monéteau 2 – Appoigny 2 : Mme Vié Florence

8. Situation financière des clubs

La commission prend acte des extraits de la décision du Comité de Direction en ses réunions du 5 et 19 mars 2019 :

« Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéas 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence. Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500 € qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée. Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- **EVEIL SENS**

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que le club de Sens Eveil a régularisé sa situation financière,
- **maintient la rencontre suivante :**
 - match 50243.2 du 28.04.19 Sens Franco Portugais 2 – Sens Eveil à 15 h 00 au stade de la Convention à Sens.

9. Tournois

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Toucy (transmis à la commission technique pour validation)
 - le 25 mai 2019 - vétérans

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

10. Prochaines réunions

Mardi 30 avril 2019

MM Barrault – Schminke – Mme Chéry-Floch

Vendredi 3 mai 2019 – réunion téléphonique

MM Barrault – Batréau – Mme Chéry-Floch

Mardi 7 mai 2019

MM Trinquesse – Batréau – Rollin – Mme Chéry-Floch

Fin de réunion à 17 h 40.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission

Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance

Pascal Rollin

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

Présents : M Sabatier – Mme Fontaine – MM Anastasio - Cunéaz– Montagne –

Assiste : Mme Gilabert (administrative)

11. Statut des Educateurs

11.1 Rappel du règlement

- *Les clubs disputant le championnat de Départemental 1 sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur titulaire de la licence éducateur « animateur senior de district – ASD » ou C F F 3.*
L'éducateur responsable de l'équipe doit être sur le banc de touche ou participer comme joueur à chacune des rencontres officielles disputées par celle-ci. Les absences doivent être déclarées (art. 7.2 du statut des éducateurs)
- *Une notification officielle sera adressée le 15 septembre de chaque saison par le District aux clubs non en règle vis-à-vis des obligations d'éducateurs.*
- Dès réception de cette notification, les clubs auront la possibilité de se mettre en règle en procédant à l'engagement d'un éducateur titulaire au minimum d'une licence éducateur « animateur senior de district – ASD » ou C F F 3
- La sanction financière fixée chaque année par le comité de Direction, soit 30 € (Annexe 1 - Droits financiers et amendes) s'applique dès la notification officielle à chaque match disputé sans éducateur par l'équipe supérieure.
- Pour les clubs accédant, une dérogation peut être appliquée par la commission lors de leur première année d'accession sous réserve qu'ils présentent un candidat à la formation CFF3 et sous réserve de réussite à cette formation. La situation définitive de ces clubs est faite en fin de saison sportive.

11.2 Clubs en infraction

Journée du 18 janvier 2019 (journée de rattrapage)

St Georges – St Bris

Journée du 10 février 2019 (journée de rattrapage)

Neuvy Sautour

Journée du 24 février 2019

St Georges – St Bris - Neuvy Sautour – Toucy

Journée du 3 mars 2019

St Georges – St Bris - Neuvy Sautour – Toucy – Sens Racing

Journée du 17 mars 2019

St Georges – St Bris - Neuvy Sautour – Toucy

Journée du 24 mars 2019

St Georges – St Bris - Neuvy Sautour – Toucy – Sens Racing

Journée du 31 mars 2019

St Georges – St Bris - Neuvy Sautour – Toucy – Sens Racing

Journée du 7 avril 2019

St Bris - Neuvy Sautour – Toucy – Sens Racing

Journée du 14 avril 2019

St Bris - Neuvy Sautour – Toucy – Sens Racing

12. Courrier des clubs

Projet de fusion entre les clubs de MONTILLOT FC (541580) et ASQUINS (540617)

La commission donne un avis favorable et transmet le dossier au comité de direction pour suite à donner.

13. Modifications aux règlements

La commission a étudié le projet des règlements jeunes et féminins. Ils seront soumis au comité de direction pour validation.

14. Prochaines réunions

Commission statuts et règlements le 28 mai 2019 à 17h00

Commission statut de l'arbitrage le 18 juin 2019 à 18h00

Le Président de commission

Patrick SABATIER

La Secrétaire de commission

Catherine FONTAINE